

COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS

DECISION DU MAIRE

N° 45/2023

Objet : Contrat de mission d'assistance technique et de conseil avec la société PRESTAREST pour accompagner la mise en fonctionnement de la nouvelle cuisine centrale Joséphine Baker de la ville de FLEURY-MEROGIS

Le Maire de la Commune de Fleury-Mérogis,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22, L2122-23

Considérant le contrat de mission d'assistance technique et de conseil pour accompagner la mise en fonctionnement de la nouvelle cuisine centrale entre la ville de Fleury-Mérogis 12 rue Roger Clavier BP 107 à Fleury-Mérogis (91700) représentée par Monsieur Olivier CORZANI, Maire

Et

La PRESTAREST SAS, dont le siège social se situe 28 avenue du Petit Parc Vincennes (94300) Représentée par Monsieur Yannick PELTIER, Président

DECIDE

Article 1 : De signer le contrat de mission d'assistance technique et de conseil avec la PRESTAREST SAS.

Article 2 : Dit que le prix de la mission d'assistance technique (AT) et de conseil est de 21 384,00€ TTC, soit une facturation mensuelle de mars 2023 à février 2024 (12 factures) de 1 782,00€ TTC.

Article 3 : Dit que cette somme ci-dessus couvre l'intégralité des frais engagés par PRESTAREST pour ces missions.

Article 4 : Dit que ce montant comprend les frais administratifs, de déplacement et de reprographie, ainsi que les outils élaborés par PRESTAREST et ceux élaborés conjointement avec le client.

Article 5 : Dit que la facturation forfaitaire s'effectuera en fin de mois et que le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception des factures mensuelles, auxquelles seront joints tous les justificatifs nécessaires : rapports, fiches d'interventions, rétro-planning.

Article 6 : Un exemplaire de cette décision sera transmis à :

- La société PRESTAREST
- Monsieur le Préfet de l'Essonne

qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Fleury-Mérogis, le 12 juin 2023

Olivier CORZANI

Maire de Fleury-Mérogis
Vice-président de Cœur d'Essonne agglomération

